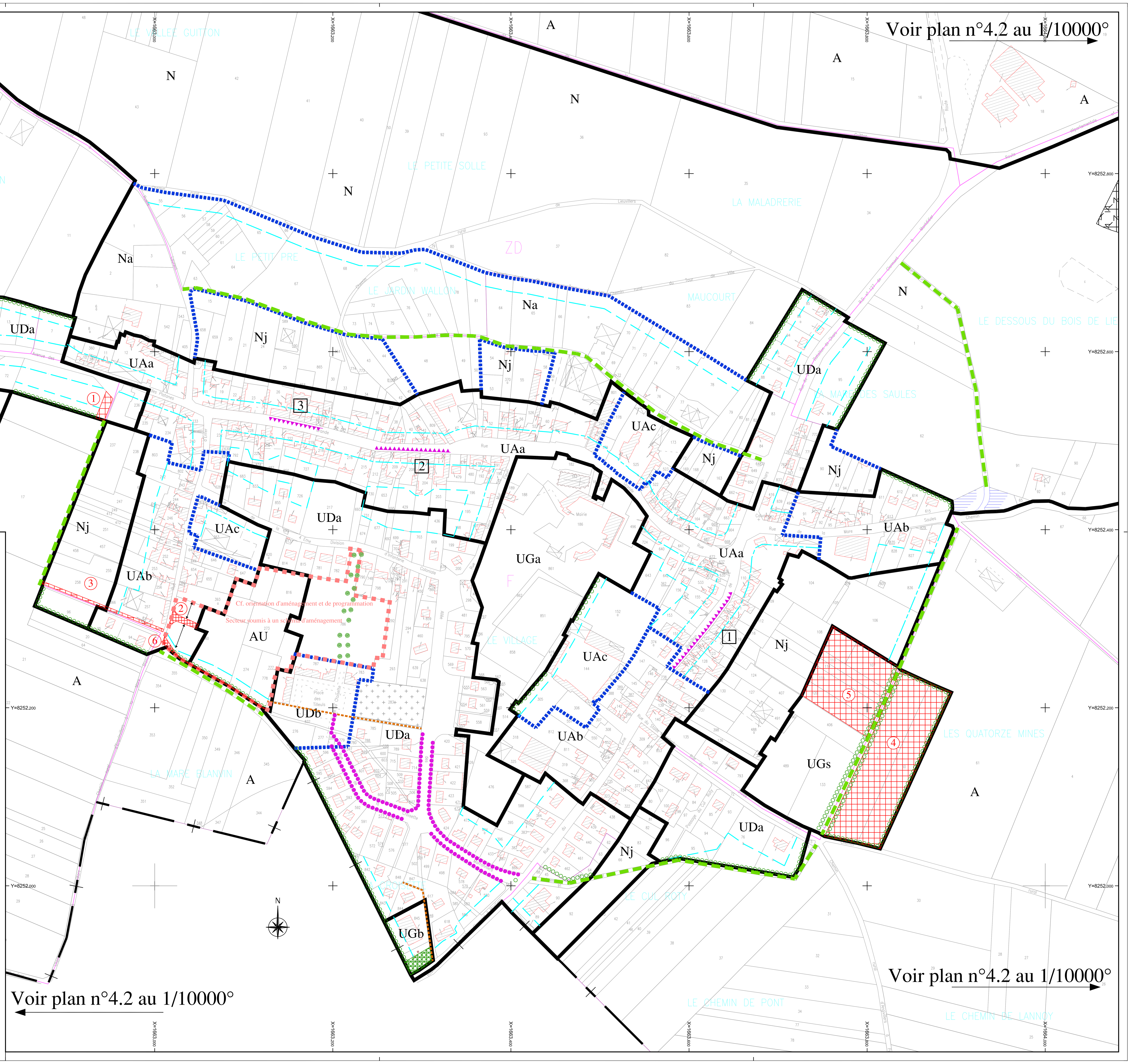

Département de l'Oise

4.3

Commune de LIEUVILLERS

Plan Local d'Urbanisme

Règlement

Plan de délimitation des zones - Village
échelle : 1/2000°

Légende

Limites
- Limites communales

Espaces boisés classés
- Zone boisée
- Alignement, haie ou talus planté
- Sujets isolés

Zones et secteurs
- Limite de zone de règlementation
- Limite de secteur de règlementation
- UD Zone de règlementation
- UAa Secteur de règlementation
- Secteur soumis à schéma d'aménagement (Cf. orientation d'aménagement et programmation)

Voirie
- Liaison piétonne à créer (axe de principe cf. PADD)
- Chemin rural ou piétonnier à préserver (article 3)

Emplacements réservés
- E.R. pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace aménagé
- E.R. pour voie publique à élargir
- 2 Numéro d'opération (cf. annexe 5)

Obligations imposées

Implantation des constructions
- Recul imposé sur alignement (article 6)
- Recul imposé sauf constructions implantées à l'alignement (article 6)
- Recul imposé sur fonds privé (article 7)
- Alignement obligatoire des constructions

Protection des espaces publics sites et secteurs
- Limitation des hauteurs à l'alignement (article 10)
- Type de clôture imposé (article 11)
- 1 Renvoi au cahier graphique annexé au règlement

Plantation et espaces libres
- Clôture végétale et bande plantée de 1.50 imposée (article 13)
- Zone plantée imposée (article 13)
- Principe de réalisation d'une allée plantée

Modification approuvée le 08 novembre 2012

Aménagement Environnement Topographie
Société A Responsabilité Limitée de Géomètres-Experts N° 93407
E-mail : aet.geometres@wanadoo.fr
ST-JUST-EN-CHAUSSEE(60130)
9, rue Jean Jaurès-B.P. 225
Tél: 03.44.77.62.30
Fax: 03.44.77.62.39
COMPIEGNE(60200)
12-14, rue Saint Germain
Tél: 03.44.20.28.67
Fax: 03.44.77.62.39